

Le programme des vacances de Pâques du 15 au 26 avril 2024

Pour les vacances de Pâques, la Ville de Mâcon propose un programme d'activités et de loisirs à destination des enfants et des jeunes.

Découvrez le programme complet et les modalités d'inscription ci-dessous.

Les enfants et les jeunes mâconnais pourront profiter d'un programme d'animations et d'activités pour les vacances de Pâques du 15 au 26 avril 2024 : Centres de loisirs (de 3 à 12 ans), Cap sports (de 6 à 15 ans) et Accueils de proximité (de 6 à 17 ans).

Le programme des vacances de Pâques



**Le programme des
centres de loisirs**



**Le programme du Cap
Sports**



**Le programme des
accueils de proximité**



**Le programme de
l'Espace culturel et de
loisirs de Bioux**

Les inscriptions

Centres de loisirs

Les inscriptions seront ouvertes :

- > à partir du lundi 18 mars pour les familles mâconnaises ;
- > à partir du mercredi 27 mars pour les familles non mâconnaises.

Elles seront à réaliser à l'accueil des services de l'Enfance et de la Vie scolaire (Annexe Lamartine 2 3 rue Mathieu, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - Tél. 03 85 39 18 44).

Modalités d'inscription



Pour toute nouvelle inscription, les familles doivent se munir des documents nécessaires et obligatoires ci-dessous :

- du carnet de vaccination de l'enfant ;
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- d'un numéro de téléphone en cours ;
- d'une attestation d'assurance en responsabilité civile de l'enfant ;
- du numéro de Sécurité sociale ;
- d'un justificatif de prise en charge par le comité d'entreprise (lorsque nécessaire) ;
- d'un document CAF 71 indiquant le quotient familial (sinon tarif plein appliqué) ;
- pour la "Carte J'M" (<https://www.macon.fr/macon-et-vous/familles/les-aides-aux-jeunes-et-aux-familles/la-carte-jeune-maconnais>) : une photo d'identité et le livret de famille.

Les documents d'inscription sont téléchargeables en cliquant sur les liens suivants : [fiche de renseignements pour inscription](#) - [notice pour remplir la fiche de renseignements inscription](#) (https://www.macon.fr/fileadmin/medias/03_MACON_ET_VOUS/Familles/Les_centres_de_loisirs/Notice_pour_remplir_la_fiche_d_inscription.pdf) - [fiche sanitaire CERFA](#).

Afin de respecter la législation, les inscriptions pour les centres de loisirs seront closes le mercredi 3 avril à 17h30 pour la semaine du 15 au 20 avril, le mercredi 10 avril à 17h30 pour la semaine du 22 au 26 avril.

La facturation est établie cinq jours après la fin des vacances. Le paiement s'effectue à réception de la facture.

RAPPEL : POUR QUE L'INSCRIPTION SOIT PRISE EN COMPTE, TOUTES LES FACTURES DOIVENT ÊTRE ACQUITTÉES.

Accueils de proximité

Les inscriptions se déroulent directement dans les [structures de proximité](#).

Ouverture des inscriptions :

<https://www.macon.fr/macon-et-vous/familles/les-activites-jeunesse/les-vacances-scolaires/le-programme-des-vacances-de-paques-du-15-au-26-avril-2024?>

- > à partir du mercredi 3 avril pour les Points Enfants Loisirs (de 6 à 14 ans) en prenant rendez-vous au préalable à partir du mercredi 27 mars ;
- > à partir du lundi 8 avril pour les Accueils Jeunes (de 14 à 17 ans).

Pour connaître l'équipement le plus proche de votre domicile, contactez le 03 85 39 72 23.

Espace culturel et de loisirs de Bioux (ECL)

Les inscriptions se déroulent dès maintenant à l'[Espace culturel et de loisirs de Bioux](#), 30 avenue Pierre-Denave à Mâcon.

Contact : 03 85 20 91 45 ou 06 13 35 50 86 - ecl.bioux@ville-macon.fr.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE